

Séance du 22 JUIN 2017

Membres en exercice :	15
Présents :	10
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 38/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20170622-DE201738ECOLES-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2017

Publication : 26/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-SEPT**

le **22 juin à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 16 juin 2017

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, ALBERT Patrice, FAURE Michel, LATIL Yves, WALCZAK Franck, WEBER Hélène et BERTOU Christel.**

Absent(s) excusé(s) 5 : **LERDA Serge, MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, WALLON Muriel et VILLETTE Christelle.**

Pouvoir(s) 3 : **MACCARIO Fabrice à DELMAERE Christian, ALBERT JUESTZ Françoise à WEBER Hélène et VILLETTE Christelle à TURCAN Nicole**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : INTERCOMMUNALITÉ
RYTHMES SCOLAIRES : AVIS SUR LE RETOUR DE LA SEMAINE DE 4 JOURS
AVIS SUR LE RETOUR DE LA COMPÉTENCE « ÉCOLES » AUX COMMUNES**

---- Monsieur le maire, président de la CCJLVD, informe les membres du conseil municipal des faits suivants :

- ❖ La Comm.Comm Jabron Lure Vançon Durance a délibéré en faveur du retour à la semaine des 4 jours, afin d'appuyer cette demande il conviendrait que les communes lui fassent parvenir le plus rapidement possible leur position sur ce point.
- ❖ Par ailleurs lors du conseil, il a été demandé de solliciter l'avis des communes sur les compétences à prendre à l'échelon communautaire ou à restituer au niveau communal. La CCJLVD dispose, pour cette année de transition, d'une mesure dérogatoire lui permettant d'exercer les compétences différemment sur chacun des anciens territoires communautaires, toutefois à compter de 2018 elle devra les uniformiser. Pour rappel, elle a sur ses deux territoires des pratiques différentes notamment en ce qui concerne le scolaire et le périscolaire. Aussi afin de clarifier et uniformiser les compétences d'ici 2018 elle a besoin d'un premier avis afin d'orienter le travail sur ces compétences.

---- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal **DONNE UN AVIS FAVORABLE**

- **à un retour à la semaine de 4 jours**
- **au retour de la compétence scolaire aux communes**

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,

René AVINENS

